



Chères Saint-Rémoises, chers Saint-Rémois,

Tout d'abord, excellente nouvelle, Saint-Rémy l'Honoré a obtenu la « Marianne du civisme 2020 » en se plaçant 1^{ère} commune (de 1001 à 3500 inscrits) avec le plus grand taux de participation aux élections municipales .

J'ai également le plaisir de vous annoncer que j'ai été élue Vice-Présidente en charge du développement des mutualisations au sein de notre Intercommunalité.

Au moment d'écrire cet édito, Paris et sa couronne repassent en zone rouge Covid et tous les chiffres clés montrent une reprise de l'épidémie. Je ne veux pas tomber dans le catastrophisme mais nous avons un principe et même un devoir de précaution. Jusqu'à maintenant notre village a été préservé et nous devons ensemble maintenir nos efforts ...

Si la rentrée scolaire est parfaitement organisée par les enseignants et les agents communaux du périscolaire, le principe de précaution m'oblige à modifier les calendriers prévus pour cette fin d'année .

Le vide grenier et le forum des associations sont annulés . Pour les autres manifestations publiques plus tardives (fête de Noël, marché de Noël...) la décision sera prise plus tard en fonction de l'évolution de la situation. Pour la pratique des Sports en salle, nous nous conformerons aux directives nationales. Nos commerces continuent de s'adapter . Notre épicier continue de livrer ceux qui le souhaitent et l'auberge proposera des repas à emporter si le confinement se renforçait ...

La COVID ne doit pas nous empêcher de profiter de la nature ... Aussi, profitez des derniers beaux jours pour aller découvrir les sentes nouvellement balisées ou pour de belles balades à vélo en empruntant la piste cyclable....

La COVID ne nous empêche pas non plus de faire avancer nos projets à commencer par le centre village dont le parc est d'ores et déjà accessible à tous. Les travaux de la Mairie/Bibliothèque démarreront prochainement.

Avec tout mon dévouement,

Votre Maire,
Toine BOURRAT



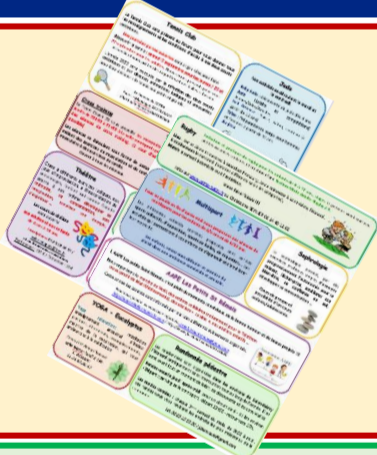
Vie communale

Comment choisir mon association sans forum ?

En l'absence de forum pour cause de COVID, vous trouverez ci-joint la **liste des associations** que vous pouvez contacter pour choisir vos activités 20-21. Vous pouvez également retrouver toutes ces informations sur le site de la commune :

www.saintremylhonore.fr

Onglet Culture et Loisirs / Annuaire des associations



Ramassage des encombrants !!! Mardi 22 septembre

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le : **22 septembre** . Merci de de sortir les encombrants la veille avant 20 h.

Rappel : Vous pouvez déposer en déchetterie : Les déchets toxiques / Les déchets verts / Les gravats les encombrants (matelas, électroménager, téléviseur...) / Les cartons volumineux



Soyez vigilants !

La commune n'est absolument pas responsable ni ne cautionne ce genre de **document** (distribué dans vos boites aux lettres) **conçu pour vous berner !**

ST-RÉMY-L'HONORÉ ma ville est belle	
Vos numéros importants au quotidien	
Médecin à domicile 2424 - 7477	01 84 23 77 90
005 Plomberie/Rénovation Plûre	01 39 99 74 40
003 Serrurier/Cambâlage	01 39 99 71 96
009 Urgence vétérinaire 2424 - 7477	01 85 41 13 80
MARSCOPE DU JOUR	01 87 88 208
003 Electricien/Pose de courants	01 39 99 78 19
Horloge parfumeur	01 89 58 99
Services et travaux	
Garantie décennale RCD PRO-20200318001798	
Serrurerie 2424 - 7477	01 39 99 71 96
Ouverture de portes 2424 - 7477	01 39 99 74 40
Ouverture de coffres forts	01 39 99 78 19
Plomberie 2424 - 7477	01 39 99 71 96
WC et baignoires bouchées 2424 - 7477	01 39 99 74 40
Pompage fosse septique 2424 - 7477	01 39 99 78 19
Electricité 2424 - 7477	01 39 99 71 96
Panne de courant 2424 - 7477	01 39 99 74 40
Chauffage 2424 - 7477	01 39 99 78 19
Panne de chaudière 2424 - 7477	01 39 99 71 96
Vitrerie 2424 - 7477	01 39 99 74 40
Voies routières / Réseaux enterrés	01 39 99 78 19
Démolition / Désinsectisation	01 39 99 71 96
Dépannage toiture / couvreur 2424 - 7477	01 39 99 74 40
Eradication nuisibles 2424 - 7477	01 39 99 71 96
Transports	
Aéroport d'Orly	01 49 75 52 52
Aéroport de Roissy	39 59
Air France	09 69 38 36 54
Taxi 2424 - 7477	01 84 23 77 99

Arrivée de la fibre ...

La Fibre Optique arrive à Saint-Rémy l'Honoré. Celle-ci commence à être déployée, **pour une utilisation possible en fin d'année 2021 au plus tard.**

Une vaste campagne de travaux va donc se dérouler dans nos rues afin d'acheminer la fibre aux portes de nos maisons. **Vous pouvez suivre l'éligibilité de votre habitation au lien suivant www.yvelinesfibre.fr** (pour le moment, le statut est "Les études sont en cours", mais progressivement ce statut évoluera avec l'avancement des travaux).

Enfin, lorsque le statut sera "votre logement est raccordable", vous pourrez demander à votre opérateur de vous raccorder.



Renforcement de la sécurité routière



→ La **vitesse maximale autorisée sur la RD34** entre Les Essarts le Roi et Saint-Rémy l'Honoré est désormais fixée à **70 km/h** hors agglomération, dans les deux sens.

→ **Un panneau Stop** a été installé **sur la rue de Châtillon à l'intersection avec la RD34.**

→ **Des bandes rugueuses** ont été installées **à l'entrée du village** en venant des Essarts le Roi

→ **Les Radars pédagogiques** seront prochainement remplacés.

Nouvelle Sente baptisée « Jacques Fréville »

Monsieur Jacques Fréville est décédé le 23 novembre 2019. C'était une personnalité du village particulièrement attachante.

Il a vécu toute sa vie à Saint-Rémy l'Honoré.

Ancien conseiller municipal, Il était connu de tous, arpentant les rues de notre village avec sa salopette bleue et sa casquette !

Il adorait son village, il avait plaisir à le raconter, il créait du lien avec toutes les générations. Comme nous l'avons fait avec l'espace Besche, Nous souhaitons continuer de mettre à l'honneur nos anciens .

Lors du conseil municipal du 2 juillet, l'ensemble de la majorité lui a rendu hommage en nommant la sente jouxtant sa maison, « sente Jacques Fréville ».



Remise des livres aux CM2

Cette année, ce sont **23 CM2** qui quittent l'école Clarisse Lebel pour le collège. Le mardi 30 juin 2020, **Madame le Maire a remis à chaque élève de CM2 un dictionnaire** en



souvenir de leur scolarité dans l'école du village.
En route pour le collège !

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée a eu lieu **le mardi 1^{er} septembre 2020.**

Rappel : La garderie du matin sera ouverte dès 7h30 tous les matins.



Mesures de champs électromagnétiques

La Mairie a demandé **l'exécution de mesures électromagnétiques sur divers points du village** (notamment pour vérifier le rayonnement induit par les antennes installées à l'entrée du village). **Le résultat des mesures indique un niveau de rayonnement bien inférieur aux normes en vigueur.**

Vous pouvez consulter ces résultats sur le site www.cartoradio.fr

Retour sur les actions mises en place pendant le confinement ...

A l'école,

Pendant toute la durée du confinement, **les enseignants ont assuré la continuité pédagogique en envoyant le travail à leurs élèves par mail, en appelant les familles et en essayant de faciliter au maximum la mise en place du travail quotidien des élèves à leur domicile.**

En parallèle, **les enfants des personnels soignants étaient accueillis dans les locaux de l'école.** Un regroupement a été mis en place avec les communes voisines (Les Mesnuls et Bazoches sur Guyonne).

L'école a pu rouvrir dès le 12 mai grâce à un important travail en amont de désinfection et d'organisation.

Merci à toute l'équipe enseignante et particulièrement à la directrice Mme Guilbert Amice qui ont particulièrement bien géré cette période inédite. Nous remercions également le personnel communal qui a travaillé d'arrache-pied pour désinfecter l'ensemble des locaux communaux durant cette période de confinement.

Prendre des nouvelles de nos aînés,

Lors du confinement, **nos séniors ont été contactés à plusieurs reprises**, pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer que tout allait bien et pour connaître leurs besoins (courses, pharmacie...).

Nos commerçants,

Remerciements aux commerçants (épicerie, auberge, maraîchers) pour avoir maintenu leurs commerces ouverts pendant toute la durée du confinement afin de servir les Saint-Rémois.

Pour permettre aux plus fragiles de ne pas se déplacer, des livraisons à domicile ont été assurées par l'épicerie. **Nos commerces sont essentiels à la vie du village, continuons à les faire vivre.**



Distribution des sacs de déchets verts et masques,

Le samedi 9 mai 2020, la commune a organisé un « drive » pour distribuer les sacs de déchets verts et les masques à l'ensemble des habitants devant le gymnase, ce fut un très grand succès.

Nos aînés avaient auparavant été contactés afin de leur proposer une distribution à domicile des sacs et masques.

Nous remercions les nombreux bénévoles qui ont confectionné les masques pour les habitants de notre village ainsi que les généreux donateurs de tissus, élastiques ...



Balisage des sentes

Le balisage des circuits de promenade est installé dans la commune. Le point de départ se situe derrière les terrains de tennis (point de départ également de la piste cyclable). Le plan général y sera prochainement installé.



Chaque circuit est symbolisé par un animal de nos forêts que vous retrouvez sur les panneaux posés dans le village. Dans les bois, le balisage se poursuit par un fléchage de couleur. Vous pouvez également télécharger les parcours sur le site de la commune.

Nouvel arrêt de bus à Saint-Rémy l'Honoré !

A compter du 1^{er} septembre 2020, la société Transdev desservira un nouvel arrêt « Le Gué » sur la ligne 49.

Les horaires à cet arrêt sont les suivants (période scolaire, du lundi au vendredi)

En direction de La Queue lez Yvelines

07h40, 07h45, 08h35, 08h45

En direction des Essarts le Roi : 11h57, 12h23, 12,57, 13h04, 16h22, 17h04, 17h27, 17h32, 18h04



Visite du Ministre de l'agriculture

Le 12 mai 2020, **Didier Guillaume, le ministre de l'agriculture** était en visite à la ferme bio SARL Renard qui a assuré l'approvisionnement des consommateurs locaux le confinement. Le ministre souhaite favoriser la consommation française.



Madame Bourrat a eu le plaisir de porter le masque républicain confectionné par Monsieur Franciscovich, professeur des écoles à Saint-Rémy l'Honoré.

Expression des élus : Groupe de la majorité / La loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a été promulguée le 27 décembre 2019. Elle porte principalement sur les communes, particulièrement les plus petites. Elle renforce les pouvoirs des maires (Il s'agit de donner aux maires plus de moyens pour sanctionner des infractions simples), leur assure de meilleures indemnités (la rémunération nette du Maire est passée de 1301,99 € à 1406,53 €, celle des adjoints est passée de 555,11 € à 666,14 €), revoit des dispositions de la loi NOTRe et améliore les conditions d'exercice des mandats locaux. / « Un Temps d'Avance » / Budget 2020 : le Conseil Municipal n'a pas choisi de baisser les tarifs post/péri scolaires, malgré le contexte tendu pour les familles, préférant accorder une nette augmentation des indemnités accordées aux élus. / « Renouveau » / Un vrai décryptage de la vie municipale et de ses acteurs ?... Rejoignez votre élue sur Facebook @Renouveau2020srh. Géraldine MORISSE, renouveau2020srh@gmail.com / 06.03.89.08.23.

Pour paraître dans cette rubrique, envoyez vos communiqués COMPLETS Avant le 15 du mois, sur mairie@saintremylhonore.fr
Objet : BULLETIN BIMESTRIEL
Sous forme de textes bruts sans mise en page SVP.

Horaires d'accueil de la Mairie

Lundi Jeudi Vendredi
9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi 9h - 12h
Samedi 9h - 12h

Directeur de la publication : Toine Bourrat
Mairie de Saint Rémy l'Honoré
17 rue du professeur Mariller
Tél. 01 34 87 83 28 / Email : mairie@saintremylhonore.fr
Edition papier couleur.
Retrouvez le bulletin sur le site : www.saintremylhonore.fr